

En hausse

La "première station parisienne de gaz naturel pour véhicules (GNV)", destinée aux camions de livraison de Monoprix mais pouvant accueillir d'autres véhicules, a été inaugurée par le groupe GDF Suez, la SNCF, et Monoprix. La station, située dans le XII^{ème} arrondissement à proximité de la gare de Bercy, est la première "dédiée au transport urbain de marchandises" dans la capitale qui ne comporte que des points de distribution isolés. Avec deux pompes et trois pistolets de remplissage, la station a une capacité d'alimentation annuelle de 250 camions et "pour vocation d'accueillir d'autres entreprises" qui s'équiperaient de véhicules roulant au GNV.

Mouvement

Anne Germain vient d'être nommée vice-présidente Hubs & Gateways de DHL en France. A ce titre, elle dirige les opérations express aérien sur les aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle, Lyon Saint-Exupéry, Mulhouse et Paris-Vatry, et supervise l'ensemble des activités liées à l'express aérien de DHL sur les aéroports français (assistance en escale, dédouanement, ...).

Anne Germain débute sa carrière en 1990 chez CARGILL à Londres. En 1992, elle intègre UPS à Londres puis part pour l'Espagne en 1994 où elle se spécialise sur les activités "express aérien". C'est en 1997 qu'Anne Germain rejoint DHL comme Directrice Support Opérations pour DHL Aviation Espagne. Elle est alors en charge de la qualité, des projets et du réseau pour l'Espagne, le Portugal et une partie du Maroc.

En 2000, elle quitte l'Espagne pour rejoindre DHL Aviation France où elle est nommée directrice des Services puis directrice Réseau & Sécurité.

En 2006, elle devient directrice du réseau DHL Aviation/Hubs & Gateways pour la France, l'Espagne et le Portugal. En août 2008, elle est nommée vice-présidente Hubs & Gateways de DHL France. Elle encadre une équipe de 170 collaborateurs chargés de la coordination du réseau express aérien (planification des mouvements...).

Agenda

Gros plan...

Officiers de port

Création d'une Commission nationale indemnitaire

Les officiers de port de Calais et Boulogne-sur-Mer, en grève mercredi dernier pour protester contre un décret révisant l'attribution de leur prime, ont obtenu jeudi un encadrement de cette procédure à travers la création d'une Commission nationale indemnitaire.

Après s'être entouré des garanties du ministère des Transports, ils ont mis fin dans la foulée à leur mouvement de grève.



Fait rarissime. Les officiers des ports décentralisés ont mis leur menace à exécution en observant un mouvement de grève durant 24 heures, avec un retentissement immédiat sur le trafic transmanche mercredi dernier.

Alors que le tunnel n'a pas encore retrouvé sa pleine capacité, les perturbations étaient telles, que le ministère a reçu une délégation d'officiers dès le lendemain. Contestant un décret qui transforme les indemnités payées depuis 1972 par les Chambres de commerce et d'Industrie aux officiers (dont le montant varie de 100 Eur pour Roscoff à 900 euros par mois pour Calais) en prime au rendement versée par l'Etat, ils ont été finalement entendus.

"Nous avons obtenu la création d'une commission nationale indemnitaire dans laquelle siègeront des membres de la DGM, de la DPH du ministère, des représentants des organisations syndicales et un représentant des directeurs locaux de l'équipement des services maritimes. Cette commission dont la mise en place est prévue au 1^{er} janvier 2009, examinera les dossiers à compter de 2010. Sa mission sera de veiller à ce qu'il n'y ait pas de décision arbitraire des chefs de service. Cette Commission contrôlera les décisions de variation des coefficients indemnitaires. Les variations sont finalement plus faibles que ce qui a été annoncé au départ c'est-à-dire de 0,8 à 1,2 contre 1 à 2 précédemment. Elles devront être motivées. Baisser la prime équivaut à une sanction. Nous voulions éviter qu'il y ait une sorte de chasse aux sorcières en fonction des mutations", expliquent Jean-Paul Vasselín et Eric Destable, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint Fo des officiers de port. A l'issue de cette réunion, le syndicat décidait de mettre fin à son mouvement, jeudi dès 13 heures, permettant à Dunkerque, au bord de l'asphyxie routière, de reprendre une bouffée d'oxygène.

Environ un tiers des effectifs des officiers de ports (450 au total) français sont concernés par cette mesure qui porte sur les ports métropolitains décentralisés et d'outre-mer. Avec environ 120 mouvements de car-ferries, 8.000 camions et 41.000 passagers à gérer dans la journée, Calais est le port qui concentre la majorité des officiers de port décentralisés. La seconde catégorie d'officiers de port exercent leurs missions dans les Grands Ports Maritimes.

Nathalie BUREAU DU COLOMBIER

En baisse

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, Raymond Ceccaldi, mis en examen fin décembre pour escroquerie, a annoncé sa démission à compter du 7 novembre. M. Ceccaldi a été mis en examen pour escroquerie en bande organisée, association de malfaiteurs en vue d'escroquerie en bande organisée, favoritisme dans l'attribution des marchés de sécurité à l'aéroport Campo Dell'Oro d'Ajaccio, géré par la CCI, et détournement de fonds. Ces marchés avaient été attribués à la Société méditerranéenne de sécurité (SMS) dont le fondateur Antoine Nivaggioni est en fuite depuis novembre.

M. Ceccaldi qui a siégé huit ans à la tête de la CCI, n'a jamais cessé de clamer son innocence. Il avait été incarcéré pendant sept semaines, l'hiver dernier, puis remis en liberté sans contrôle judiciaire.

Baptême



La UNITED ARAB SHIPPING COMPANY (UASC) a fêté la livraison et le baptême de son septième navire de la série A7 fabriqué par HYUNDAI HEAVY INDUSTRIES (HHI) ULSA, en Corée. "Al Hilal", le nom donné au bateau, signifie croissant de lune, un symbole important au Moyen-Orient. C'est également le nom d'un vieux quartier de Doha, la capitale du Qatar. Sous pavillon qatari, le navire sera opéré sur les liaisons Asie-Moyen-Orient-Europe. Avec 306 mètres de longueur et 40 mètres de largeur, la capacité du navire "Al Hilal" est de 6.919 Evp. A la vitesse de 25,5 nœuds par heure, il peut embarquer 459 unités de type 40 pieds et est également équipé pour les transports dangereux. Un huitième navire de cette même série est attendu.

Sur le vif...

Boluda

Suppression d'emplois

La direction de la compagnie de remorquage BOLUDA a présenté devant le comité d'entreprise un projet de suppression d'une cinquantaine d'emplois au Havre où elle est confrontée depuis 2007 à un concurrent. Selon cette source, l'entreprise a perdu dans ce port plusieurs millions d'euros en 2007 et 2008 en raison de l'évasion d'une partie de sa clientèle vers la SOCIÉTÉ NOUVELLE DE REMORQUAGE DU HAVRE (SNRH), filiale du groupe néerlandais KOTUG. Jusqu'alors Boluda Le Havre (ex-Abeilles) qui emploie 180 per-